

# DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## NOTICE 2021

### Normandie

Ouverture des inscriptions : 27 avril 2021

Clôture des inscriptions : 10 juin 2021

**Rentrée le 02 septembre 2021**



**Pour finaliser votre inscription, vous devez transmettre par courrier les pièces ci-dessous à l'adresse suivante :**

**Selon votre choix de site de formation :**

➤ **IFAS Alençon (61) ou Mondeville (14) :**

**IRFSS Croix-Rouge Normandie**

**Sélection AS Apprentissage**

**5 rue du Gué de Gesnes**

**61100 Alençon**

**contact: [nathalie.giroux@croix-rouge.fr](mailto:nathalie.giroux@croix-rouge.fr) N° tel 02 33 31 67 00**

➤ **IFAS Bois -Guillaume (76)**

**IRFSS Croix-Rouge Normandie**

**Sélection AS Apprentissage**

**Chemin de la Bretèque**

**76230 Bois Guillaume**

**contact : [christelle.boulais@croix-rouge.fr](mailto:christelle.boulais@croix-rouge.fr) N°tel 02 35 59 40 28**

**Pièces à envoyer à l'I.F.A.S., si vous avez signé ou en cours de signature un contrat d'apprentissage :**

- Une photocopie de la **carte nationale d'identité** (recto-verso) ou du **passport** en cours de validité ou d'un **titre de séjour** valide à l'entrée en formation,
- Une **lettre de motivation avec description du projet professionnel**,
- Un **curriculum vitae** actualisé,
- Une copie du contrat d'apprentissage** signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.
- Fiche d'inscription (annexe 1 page 8)**
- Autorisation de transmission des données (annexe 3 page 10)**

**Pièces à envoyer à l'I.F.A.S. si vous n'avez pas de contrat d'apprentissage :**

- Une photocopie de la **carte nationale d'identité** (recto-verso) ou du **passport** en cours de validité ou d'un **titre de séjour** valide à l'entrée en formation,
- Une **lettre de motivation manuscrite**,
- Un **curriculum vitae** actualisé,
- Un **document manuscrit de 2 pages maximum** relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation,
- Selon **votre situation** :
  - La copie des originaux des diplômes ou titres traduits en français
  - La copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
  - Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive ...) ou scolaire en lien avec la profession d'aide-soignant.
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites vous devez joindre à votre dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence.
- **Fiche d'inscription** (annexe 2 page 9)
- **Autorisation de transmission des données** (annexe 3 page 10)

**TOUT DOSSIER PARVENANT APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS NE SERA PAS TRAITE ET SERA RETOURNE AU CANDIDAT (CLOTURE LE 10 JUIN 2021)**

# FORMATION EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**NB : vous pouvez déposer en parallèle un dossier hors apprentissage dans le cadre du groupement des IFAS de Normandie**

## Conditions d'accès à la formation par la voie de l'apprentissage

- Etre âgé(e) de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation et de moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage. (Aucune dispense d'âge ne sera accordée sauf pour les personnes reconnues travailleurs handicapés).
- Être sur la liste des admis.

### Arrêté du 07 avril 2020 et du 12 avril 2021 relative aux conditions d'accès à la formation au diplôme d'Etat Aide-soignant :

La sélection est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier pour apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Le dossier d'inscription fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un aide-soignant en activité professionnelle ou ayant cessé celle-ci depuis moins d'un an et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

#### a. Dispense de sélection VOIE 1 :

Art. 10.- I. - Les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage dans l'une des formations, sollicitent une inscription auprès d'un institut de formation. Le directeur de l'institut de formation procède à **leur admission directe en formation**, au regard des documents suivants à fournir. (Cf. page 1)

Art. 11. - Sont dispensés de l'épreuve de sélection prévue à l'article 2, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

1<sup>ère</sup> alinéa : Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

2<sup>ème</sup> alinéa : Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Les personnels visés à l'article 11 sont directement **admis en formation sur décision du directeur** de l'institut de formation concerné, dans les conditions prévues au II de l'article 12 de l'arrêté du 12 avril 2021.

#### b. Présentation de la sélection VOIE 2 :

**Quelques soient vos titres ou diplômes, les modalités de sélection sont identiques pour tous, les dispenses de formation pourront être accordées dans un second temps.**

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est accessible, sans conditions de diplôme, par les voies suivantes :

- 1° la formation initiale ;
- 2° la formation professionnelle continue ;
- 3° la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

## Composition du dossier de sélection

Le dossier doit être composé entre autre :

- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document ne doit pas excéder deux pages ;  
qui doit répondre aux attendus et critères ci-dessous :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

## Résultat de l'admission à l'entrée en formation : VOIE 2

### a. Liste principale et liste complémentaire

Sont admis dans la limite de la capacité d'accueil autorisée, les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation, conformément aux attendus nationaux définis ci-dessus.

Le jury d'admission établit un classement des candidatures retenues au regard des conditions requises.

Chaque institut établit une liste principale et une liste complémentaire des candidats admis.

### b. Affichage et confirmation

Les résultats comportant la liste des candidats admis en formation sont affichés au siège de l'institut de formation et publiés sur internet, dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats. Il dispose d'un délai de sept jours ouvrés (hors samedi, dimanche et fériés) pour valider son inscription en institut de formation en cas d'admission en liste principale. Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

## Conditions médicales

### L'admission définitive est subordonnée :

1° à la production, **au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée**, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

2° à la production, **avant la date d'entrée au 1<sup>er</sup> stage**, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues dans le code de la santé publique.

### VACCINATIONS OBLIGATOIRES (Selon l'arrêté du 02/08/2013) :

- **DIPHTERIE, TETANOS, POLIO**
- **HÉPATITE B** : il est **impératif d'être immunisé le 1<sup>er</sup> jour d'entrée au 1<sup>er</sup> stage**, le protocole étant long, si vous n'êtes pas immunisé, il est conseillé d'enclencher le protocole au moment de l'inscription à la sélection.

## Places offertes

Les places offertes à la sélection pour la rentrée de septembre 2021 sont au nombre de :

ALENÇON 8 places en VOIE 2 sur les 20 en capacité d'accueil par voie d'apprentissage

MONDEVILLE 10 places en VOIE 2 sur les 33 en capacité d'accueil par voie d'apprentissage

BOIS GUILLAUME 8 places en VOIE 2 sur les 20 en capacité d'accueil par voie d'apprentissage

Cette capacité ne s'applique pas aux candidats inscrits dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

20 % des places sont proposées aux personnes relevant de l'article 11 de l'arrêté du 12 avril 2021. Les places non pourvues à l'issue de la sélection sont attribuées aux autres candidats.

## Coût de la formation en apprentissage

La prise en charge de la formation s'effectue par le biais de l'OPCO de référence de l'établissement avec lequel vous avez signé le contrat d'apprentissage.

## L'alternance de la formation

L'alternance est sur 12 mois minimum, avec un temps théorique à l'institut de formation (770 heures), un temps pratique en stage (770 heures) et un temps chez l'employeur.

## Calendrier de la sélection

<b>Clôture des inscriptions</b>	Jeudi 10 juin 2021
<b>Affichage des résultats d'admission d'entrée en formation</b>	Le mercredi 2 juillet 2021 à 14h
<b>Rentrée scolaire</b>	Le 2 septembre 2021
<b>Signature du contrat avec un établissement de santé</b>	Au plus tard au 2 décembre 2021

## Règlement Général pour la Protection des Données

Nous collectons des données personnelles vous concernant qui font l'objet d'un traitement informatisé. La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime de la Croix-Rouge française et le respect de ses obligations légales (Article 6 du RGPD, Arrêté du 07 avril 2020 et du 12 avril 2021). Elles sont utilisées par la Croix-Rouge française pour la gestion de votre dossier d'inscription à la sélection d'entrée en formation d'aide-soignant et sont à usage exclusif de la Croix-Rouge française. Elles sont conservées par nos soins pendant 5 ans puis supprimées excepté dans le cas où vous intégrez l'institut de la Croix-Rouge française auquel cas elles sont transférées vers notre logiciel de gestion de votre formation. Par ailleurs, vos noms et prénoms pourront être diffusés sur Internet.

Vous pouvez vous y opposer à tout moment en vous adressant à l'IRFSS Normandie – 5, rue du Gué de Gesnes 61000 Alençon

Le responsable de traitement est le Président de la Croix-Rouge française et, par délégation, le Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot - 75014 Paris ou [DPO@croix-rouge.fr](mailto:DPO@croix-rouge.fr)

Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Directeur de l'Institut de Formation Sanitaire et Social Normandie à l'adresse suivante : 5, rue du Gué de Gesnes 61000 Alençon

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

## Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage contribue à l'insertion professionnelle, il a pour objectif de donner un enseignement théorique, un emploi aux jeunes et d'obtenir un diplôme qualifiant. Tout en travaillant et en respectant le code du travail, l'apprenti se forme à un métier tout le long de son apprentissage. La formation est gratuite pour l'apprenti.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail établi entre l'établissement de santé et le jeune. Il s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 29 ans révolus. L'apprentissage permet aux jeunes de suivre la formation aide-soignant en institut et de travailler auprès d'un employeur sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage.

### Pourquoi devenir apprenti(e) ?

- ✓ Vous obtenez une expérience de terrain et professionnalisante, liée au métier pour lequel vous vous formez
- ✓ Vous êtes accompagné(e) par un maître d'apprentissage expérimenté et par les équipes du centre de formation
- ✓ Vous trouvez facilement un emploi à la fin de votre formation
- ✓ Vous vous confrontez au quotidien de la vie d'un établissement
- ✓ Vous ne payez pas votre formation, elle est financée par l'employeur
- ✓ Vous recevez un salaire pendant toute la durée de la formation et bénéficiez des avantages salariés

## Le salaire de l'apprenti\* :

Basé sur le SMIC 2020 Salaire Brut	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 ans et +
1ère année (d'exécution du contrat)	27% - 415€64	43% - 661€95	53% - 815€89	100% 1539€42
2ème année	39% - 600€37	51% - 785€10	61% - 939€04	

\*Certaines conventions collectives abondent cette rémunération

**Prime d'activité :** En plus de cette rémunération, un apprenti peut également percevoir la prime d'activité si son salaire est au moins égal à environ 950 euros nets par mois (78 % du Smic net).

### Vous vous engagez à :

- ✓ Effectuer le travail confié par l'employeur
- ✓ Suivre les cours du CFA
- ✓ Respecter les horaires de travail du CFA et de l'employeur
- ✓ Respecter les règlements intérieurs du CFA et de l'employeur

### Les + de la formation à la Croix-Rouge française

- ✓ Une grande expertise liée aux métiers sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- ✓ Des formations de qualité, enseignées par des professionnels et pédagogues qualifiés
- ✓ Un accompagnement individuel, depuis la recherche d'un employeur jusqu'à la fin du contrat d'apprentissage
- ✓ Des méthodes pédagogiques basées sur l'apprentissage pratique et adaptées aux réalités du métier enseigné
- ✓ Un accès au réseau national des partenaires de la Croix Rouge

### Pour trouver un contrat en apprentissage, vous pouvez :

- ✓ Vous faire accompagner par l'équipe de la Croix Rouge si vous êtes déjà inscrit(e) dans une de nos formations
- ✓ Prendre contact avec un centre d'information et de documentation pour la jeunesse (CIDJ), le site Cap Emploi de votre Région ou une mission locale
- ✓ Aller directement sur les sites d'organisations qui vous intéressent (beaucoup ont un onglet « Recrutement »)
- ✓ Recontacter les organisations dans lesquelles vous avez travaillé (ou fait un stage) et qui sont dans le secteur qui vous intéresse
- ✓ En parler autour de vous, à votre famille, à vos amis
- ✓ Rechercher sur des sites d'offres d'emploi



## FICHE D'INSCRIPTION EN APPRENTISSAGE 2021 (annexe 1)

# CANDIDAT POUR L'ENTRÉE EN FORMATION EN APPRENTISSAGE ADMISSION DIRECTE (VOIE 1) CONDUISANT AU DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT

A remplir LISIBLEMENT et en MAJUSCULES	
<p><b>NOM DE NAISSANCE :</b> _____</p> <p><b>Prénoms :</b> _____</p> <p><b>NOM D'EPOUSE :</b> _____</p> <p>Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin      <input type="checkbox"/> Féminin</p> <p>Né(e) le : ____ / ____ / _____ à : _____</p> <p>Département de naissance _____</p> <p>Nationalité : _____</p> <p>N° Sécurité sociale :</p> <p><b>ADRESSE :</b> _____</p> <p>_____</p> <p>Code postal : _____ VILLE : _____</p> <p><b>Téléphone fixe :</b> ____ / ____ / ____ / ____ / ____</p> <p><b>Téléphone portable :</b> ____ / ____ / ____ / ____ / ____</p> <p><b>Adresse COURRIEL VALIDE :</b> _____ @ _____</p> <p>Choix du site de formation Croix-Rouge : <input type="checkbox"/> Alençon (61) <input type="checkbox"/> Bois-Guillaume (76) <input type="checkbox"/> Mondeville (14)</p> <p>J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur internet : <input type="checkbox"/> OUI      <input type="checkbox"/> NON</p>	<p>RESERVE A L'IFAS</p> <p>Dossier reçu le : ____ / ____ / _____</p> <p><input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage ou Lettre d'engagement</p> <p><input type="checkbox"/> Pièce d'identité</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de motivation</p> <p><input type="checkbox"/> Curriculum vitae</p> <p><input type="checkbox"/> Diplôme(s) ou titres</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation(s) et appréciation(s) employeur(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Autorisation transmission des données</p> <p><input type="checkbox"/> Titre de séjour valide</p>

FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA FORMATION
<p><input type="checkbox"/> <b>Employeur :</b> _____</p> <p><b>NOM de l'établissement :</b> _____</p> <p><b>NOM du Responsable et fonction :</b> _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>CP : _____ VILLE : _____</p> <p>Téléphone : _____</p> <p>Mail : _____ @ _____</p>

**CANDIDAT POUR L'ENTRÉE EN FORMATION EN APPRENTISSAGE**  
**SELECTION (VOIE 2)**  
**CONDUISANT AU DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT**

A remplir LISIBLEMENT et en MAJUSCULES	RESERVE A L'IFAS
<p><b>NOM DE NAISSANCE :</b> _____</p> <p><b>Prénoms :</b> _____</p> <p><b>NOM D'EPOUSE :</b> _____</p> <p>Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin      <input type="checkbox"/> Féminin</p> <p>Né(e) le : ___ / ___ / _____ à : _____</p> <p>Département de naissance _____</p> <p>Nationalité : _____</p> <p>N° Sécurité sociale :</p> <p><b>ADRESSE :</b> _____</p> <p>_____</p> <p>Code postal : _____ VILLE : _____</p> <p><b>Téléphone fixe :</b> ___ / ___ / ___ / ___ / ___</p> <p><b>Téléphone portable :</b> ___ / ___ / ___ / ___ / ___</p> <p><b>Adresse COURRIEL VALIDE :</b> _____ @ _____</p> <p>Choix du site de formation Croix-Rouge : <input type="checkbox"/> Alençon (61)  <input type="checkbox"/> Bois-Guillaume (76)  <input type="checkbox"/> Mondeville (14)</p> <p>J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur internet :  <input type="checkbox"/> OUI      <input type="checkbox"/> NON</p>	<p align="center">Dossier reçu le :          ___ / ___ / _____</p> <p><input type="checkbox"/> Pièce d'identité</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de motivation</p> <p><input type="checkbox"/> Curriculum vitae</p> <p><input type="checkbox"/> Fiche de pré-inscription</p> <p><input type="checkbox"/> Document situation personnelle ou professionnelle ou projet professionnel</p> <p><input type="checkbox"/> Diplôme(s) ou titres</p> <p><input type="checkbox"/> Bulletins scolaires ou relevés de résultats</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation(s) et appréciation(s) employeur(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Autorisation transmission des données</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de niveau de langue égale ou supérieure au niveau B2</p> <p><input type="checkbox"/> Titre de séjour valide</p>

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION
<p><input type="checkbox"/> <b>Employeur :</b> _____</p> <p><b>NOM de l'établissement :</b> _____</p> <p><b>NOM du Responsable et fonction :</b> _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>CP : _____ VILLE : _____</p> <p>Téléphone : _____</p> <p>Mail : _____ @ _____</p>

## AUTORISATION DE TRANSMISSION DES DONNÉES (annexe 3)

Je soussigné(e), (Nom Prénom) \_\_\_\_\_ candidat(e) aux épreuves de sélection pour l'admission 2021 en Institut de Formation d'Aide-Soignant :

Déclare être informé(e) que :

- Les informations (personnelles, administratives et relatives à ma scolarité) recueillies par l'institut font l'objet d'un traitement informatique ayant pour objectif de gérer mon inscription, ma formation ainsi que mon dossier.
- Certaines de ces données sont transmises à la Région Normandie afin d'organiser la consolidation des données qualitatives, quantitatives et financières relatives à la formation professionnelle et à des fins d'analyse et de gestion de mon compte personnel de formation (CPF).
- Ces données sont conservées pendant 120 mois après la fin de ma formation par l'institut de formation.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui me concernent et que je peux exercer auprès de la Région Normandie.

Autorise l'institut à transmettre les données me concernant.

N'autorise pas l'institut à transmettre les données me concernant. Dans ce cas, mon nom n'apparaîtra pas dans la liste d'affichage des résultats.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

NOM Prénom du candidat OU du représentant légal si candidat mineur

\_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention Lu et approuvé